



intersyndicale des DREAL Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

Le 6 octobre 2015

Monsieur le préfet, monsieur le directeur,

Les agents des 3 DREAL appelées à fusionner au sein de la future DREAL ALPC ont exprimé à maintes reprises, directement et par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives, leur incompréhension, leur besoin d'information.

Les organisations syndicales rassemblées au sein de l'intersyndicale ALPC vous ont sans cesse rappelé l'obligation d'un réel dialogue social permettant des échanges constructifs entre l'administration et ses agents. Force est de constater que ce droit est bafoué, réduit à des simulacres de concertation.

Depuis le début, les demandes de l'intersyndicale sont restées lettres mortes :

- **RIEN** sur le rapport du préfet préfigurateur transmis au premier ministre en juin,
- **RIEN** ou presque sur le retour du premier ministre,
- **RIEN** à discuter sur un macro-organigramme présenté fin juin, déjà assez abscons en soi mais affichant un principe de proximité à l'époque quelque peu rassurant,
- **RIEN** sur un nouveau macro-organigramme dont on a cru comprendre qu'il excluait le principe de proximité,
- **RIEN** sur une étude d'impact RH pourtant exigée par la MICORE en mars pour le mois de juin,
- **RIEN** sur le calendrier, tant sur le contenu que sur les échéances,
- **RIEN** sur les règles de pré-positionnement,
- **RIEN** sur les effectifs,
- **RIEN** sur les missions,
- **RIEN** sur le management...

Autant d'éléments nécessaires à la construction d'un projet de service...

QU'EN EST-IL des préfigurations de service engagées sans que soient connues à ce jour les feuilles de route ?

QU'EN EST-IL des référents ou préfigurateurs qui doivent à la hussarde, en 3 semaines, établir un bilan et les perspectives d'organisation et de fonctionnement de services dont les missions sont pour certains d'entre eux de véritables découvertes ?

QU'EN EST-IL des initiatives particulièrement néfastes qui voient le jour : demande de CV aux agents, annonce péremptoire à certains agents du déplacement de leurs postes dans une autre ville ?

Aucune réponse n'est apportée car aucune réponse ne semble pouvoir être apportée puisqu'il y a toujours un échelon au-dessus de nos interlocuteurs dont on attend la décision !

Cette situation est intolérable, cela suffit !

Alors que l'intersyndicale vous a appelés à mettre en place un véritable dialogue social constructif, force est d'établir le constat du néant.

Monsieur le préfet, monsieur le directeur, nous exigeons que nous soient communiqués l'ensemble des documents que nous vous demandons depuis des mois, c'est le préalable non négociable à notre participation aux comités techniques et aux réunions d'information en général.

L'intersyndicale ALPC a donc décidé de boycotter la réunion conjointe des 3 CT du 6 octobre 2015 et en informera le personnel.

Bien sûr, dès que les bases d'une véritable concertation seront mises en place, l'intersyndicale sera votre interlocutrice motivée et disponible.